

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piçurées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume VI. 15 Décembre, 1895, Numéro 20

BULLETIN

9 décembre 1895

* * **Nouvelles diverses.**—Des élections générales ont eu lieu, il y a quelques semaines, pour la Diète ou assemblée législative du Tyrol. Dans la partie allemande les catholiques ont élu tous les députés. Dans la partie italienne (le Trentin) on n'a élu que des députés autonomistes, c'est-à-dire des députés qui réclament l'autonomie de cette partie du Tyrol. Ces députés ne veulent pas siéger à Innsbruck, la capitale. On sait que le Trentin désire sa réunion à l'Italie.

—Une dépêche de Madrid, en date du 20 novembre, annonce que 12,000 soldats ont été envoyés à Cuba. La révolution est loin d'être réprimée. Au contraire elle fait des progrès. On dit même que dans une récente rencontre les insurgés au nombre de deux à trois mille, ont mis en déroute deux mille cinq cents hommes de troupes du gouvernement. Les insurgés étaient commandés par les généraux Gomez et Sanchez, et les troupes du gouvernement étaient commandées par les généraux espagnols Suarez, Valdez et Garrich. Le combat aurait eu lieu entre Camaguey et LasVillas.

—La Colombie, l'Equateur et le Pérou étaient en difficultés relativement à leurs frontières. Ces trois états sont convenus de faire décider cette question par la voie de l'arbitrage. La reine régente d'Espagne a été choisie comme arbitre.

—Jusqu'à présent le nouveau ministère français a été soutenu par une forte majorité. Etrange anomalie, cette majorité est composée en grande partie des modérés qui ne veulent pas de ce ministère d'occasion et des socialistes dont le ministère ne veut pas.

—Sir Herbert Murray, le nouveau gouverneur de Terneuve, est arrivé dans l'île. Il est entré immédiatement en fonctions. La situation financière de l'île paraît meilleure.

—Le choléra a fait de nombreuses victimes au Japon cette année. Les rapports officiels constatent que 38,821 personnes sont mortes de cette maladie. Ces rapports vont jusqu'à la date du 31 octobre.

—Le 3 décembre une motion de confiance dans le gouverne-

ment Crispi a été présentée dans la Chambre des Députés d'Italie. Cette motion a été votée le 4 par 267 députés contre 131. A l'occasion de ce vote M. Rudini, ex-premier-ministre, a critiqué la politique coloniale du gouvernement et il s'est prononcé en faveur d'une politique de conciliation dans les relations de l'Italie avec le Vatican.

—Mgr Marie-Anne Casanova, archevêque de Santiago, Chili, a condamné, à cause de leurs doctrines subversives, deux journaux *La Ley* et *El Poncio Pilato*. Dignobles polissons se sont assemblés sur une place publique, et là ils ont brûlé le décret de condamnation et le portrait de l'archevêque. Plusieurs milliers d'ouvriers ont noblement vengé leur archevêque en allant le féliciter pour son acte de courage qui l'expose tant à la persécution.

—Dans les récentes tempêtes qui ont eu lieu dans la mer Noire beaucoup de navires ont péri et quatre vingts personnes ont perdu la vie. Les dommages causés à la propriété se montent à quarante millions de roubles.

—Le Steamer *Strathnevis*, de la ligne du Pacifique-Nord, a péri le 15 novembre pendant une terrible tempête. Il y avait à bord deux cents passagers et hommes d'équipage qui ont tous péri. Le *Strathnevis* avait laissé Tacoma, Washington, le 12 octobre.

Le 25 novembre une terrible explosion a eu lieu à Palma, chef lieu de l'île Majorque. Cet accident a coûté la vie à soixante et onze personnes.

— Le 17 novembre des élections générales pour la chambre des Députés ont eu lieu au Portugal. Le gouvernement a gagné une brillante victoire.

—Nubar Pacha, le premier ministre d'Egypte a donné sa démission. Il était l'ami dévoué de l'Angleterre et chaud partisan de l'occupation anglaise. Le ministre de la guerre Mustapha-Echmy a été nommé premier ministre. Il a abandonné le portefeuille de la guerre pour celui de l'Intérieur.

— Notre saint Père le Pape a tenu deux consistoires, un consistoire secret le 29 novembre et un consistoire public le 2 décembre. Il a créé neuf cardinaux et préconisé un grand nombre d'évêques. J'en parlerai dans le prochain numéro.

.

. Suisse.—En Suisse les radicaux voulaient changer complètement l'organisation militaire actuelle et centraliser l'armée ou, pour me servir de l'énergique et mordante expression d'un journal français (1) la *prussianiser*. D'après ce nouveau plan chaque

(1) *La Croix*.

canton aurait renoncé à tout pouvoir séparé sur son contingent militaire et l'autorité fédérale à Berne aurait eu le contrôle entier de l'armée.

Une loi, à cet effet, passée à une grande majorité par le conseil fédéral, a été soumise au vote populaire par la voie du *referendum*. Le vote a été pris dimanche le trois novembre et le peuple a repoussé le *projet radical* à une énorme majorité dépassant 75000 voix. En prenant le vote par cantons, on constate que dix-sept cantons, parmi lesquels se trouvent tous les cantons français et catholiques, ont repoussé le projet centralisateur qui n'a été appuyé que par le canton de Berne et les quatre cantons allemands voisins de l'Allemagne.

Les catholiques suisses se réjouissent du résultat du referendum car la victoire des centralisateurs radicaux aurait eu une influence funeste sur le règlement de beaucoup d'autres questions vitales, notamment sur la question de l'éducation religieuse. "Ce vote," dit *La Croix*, "rejettera à l'arrière-plan un autre projet centralisateur, celui qui concerne l'école, que les radicaux voudraient "laïciser et déchristianiser. La majorité du peuple suisse n'aura "donc plus rien à craindre aussi sous ce rapport."

* * **Allemagne.**—Le Reichstag d'Allemagne est en session depuis le 3 décembre. L'empereur n'était pas présent à l'ouverture de la session et le discours du trône a été lu par le chancelier Hohenloe. Ce discours déclare que les relations de l'Allemagne avec toutes les puissances sont amicales et qu'elles agissent de concert pour obtenir les réformes arméniennes. Il annonce aussi qu'un nouveau code civil a été rédigé et sera présenté dans le cours de la session. Faisant allusion à la guerre de 1870 le discours dit : "Cette session tombe dans une année qui rappelle les "événements d'il y a un quart de siècle. Vous devez vous efforcer "de conserver ce qui a été obtenu sous la haute direction du "grand empereur par la ferme conduite des princes et du peuple "allemands."

Herr Von Buol Berenberg a été réélu président du Reichstag à une énorme majorité.

Voici, d'après *La Croix*, l'état des partis au Reichstag.

Centre.....	99
Conservateurs.....	61
Nationaux libéraux.....	49
Socialistes.....	46
Unitaires.....	27
Sauvages.....	28
Progressistes.....	24
Divers.....	54

Total..... 388

Il y a 9 sièges vacants.

* * **Belgique.**—Les élections municipales ou communales ont eu lieu en Belgique dimanche le 17 novembre. Les catholiques

ont été vainqueurs. Ils ont obtenu la majorité des votes dans les trois quarts des communes. Il y a 2600 communes en Belgique et les catholiques ont remporté la victoire dans 1900. Les socialistes ont aussi fait des progrès. Ils se sont recrutés dans les rangs radicaux. Ces derniers ont été écrasés. Cet écrasement est dû à l'excellente organisation des catholiques. Après bien des combats ils sont enfin parvenus à se soustraire au joug des sectaires dans les Chambres et dans les conseils des communes.

En vertu de la nouvelle législation électorale le vote *plural* est admis pour les élections communales comme pour les élections au parlement. Certains électeurs peuvent donner deux, trois et même quatre votes.

* *

* * **Le Congrès.**—Le cinquante quatrième Congrès des Etats-Unis est entré en session lundi dernier, le 2 décembre. Les forces respectives des partis sont bien différentes depuis les dernières élections. Au Sénat il n'y a que quelques voix de différence, mais à la Chambre des Représentants les républicains ont une énorme majorité. M. Thomas B. Reed, du Maine, candidat républicain, a été élu orateur de la Chambre des Représentants. Il a eu 234 voix, et son concurrent, M. Crisp, candidat démocrate et ex-orateur, n'en a eu que 95.

* *

* * **La session de Québec, notes.**—Spencer-Wood, la résidence du lieutenant gouverneur de la province de Québec, appartient au gouvernement fédéral. Il en laisse cependant l'usage à la province pour y loger le représentant de la Reine. La seule charge qu'il lui impose est celle de faire toutes les réparations. Comme ces réparations coûtent annuellement des sommes considérables, l'opposition voudrait que le gouvernement abandonne Spencer-Wood et choisisse pour le lieutenant-gouverneur, une résidence moins dispendieuse. Une motion à cet effet a été présentée par M. Déchêne, député de Pislet, mais elle a été rejetée par un vote de 32 contre 23. Le gouvernement prétend que le système actuel est moins coûteux que celui qui est proposé par l'opposition.

—La Chambre basse avait une première fois rejeté les résolutions relatives à l'abolition du Conseil législatif présentées par M. Cook, député de Drummond. M. Cook est revenu à la charge avec un projet de loi décrétant cette abolition. Ce projet de loi repoussé par le ministère a eu le même sort que les résolutions. Il a été rejeté par un vote de 34 contre 25. Six ministériels ont voté avec l'opposition et un libéral a voté avec le gouvernement.

—A la séance de lundi, le 2 décembre, M. Bernatchez, député de Montmagny, a proposé la motion suivante qui est une critique de la politique agricole du gouvernement : " Cette Chambre est d'opinion que, pour remédier aux maux dont souffre l'agriculture dans cette province, il est urgent qu'elle s'enquière des moyens les plus sûrs et les plus expéditifs d'ouvrir des débouchés nouveaux et rémunérateurs à nos produits agricoles. "

Cette motion a été rejetée par un vote de 31 contre 18.

* Nécrologie.—Sont décédés.

1^o Mgr Louis-Joseph-Marie Auge Vigne, archevêque d'Avignon, France. Il est né à Grignon le 10 décembre 1826. Il fut nommé évêque d'Oran, Algérie, en 1876, évêque de Digne, France, en 1880, et archevêque d'Avignon en janvier 1885.

“Mgr Vigne,” dit La Croix, “a eu l'honneur insigne d'être privé de son traitement avec tous les évêques de sa province pour avoir adressé une protestation collective signée avec ses suffragants contre les lois iniques que la Franc-Maçonnerie à imposées à notre pays.”

2^o Son Eminence le cardinal Benito Sanz y Forez, archevêque de Séville. Il est né à Gandia le 31 mars 1828. Il a fait ses études théologiques au séminaire de Valence. Le pape Pie IX le nomma évêque d'Oviato en juin 1868 et le pape Léon XIII le nomma archevêque de Valladolid le 18 novembre 1887. Le 30 décembre 1889 il fut nommé archevêque de Séville où il remplaça le cardinal Gonzalès qui avait donné sa démission. Le 16 janvier 1893 il fut nommé cardinal.

3^o Son Eminence le cardinal Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte. Il était le fils du prince Lucien Bonaparte, prince de Canino, neveu de Napoléon Ier et cousin germain de Napoléon III. Il est né à Rome le 15 novembre 1828. Il était cardinal depuis 1868 et il avait été ordonné prêtre en 1855.

4^o Mgr B Bernard, ancien préfet apostolique de la Norvège. Il était âgé de 74 ans et il appartenait à la congrégation des religieux de la Salette.

5^o Mgr Lenti, patriarche latin de Constantinople. Il est né à Rome le 18 décembre 1824.

6^o Mgr Foschi, archevêque de Pérouse. Il est né à Pérouse en juin 1834 et il a été nommé archevêque de cette ville en 1880. Il a été pendant longtemps le secrétaire de Léon XIII lorsque ce dernier était évêque de Pérouse.

7^o M. l'abbé William Gleason, vicaire général du diocèse de Buffalo. Il était âgé de 72 ans et natif du comté de Tipperary, Irlande.

8^o Rustem Pacha, ancien gouverneur du Liban et ambassadeur de Turquie à Londres. Il était âgé de 85 ans. Il est né à Hambourg et il était d'origine italienne. Son nom véritable était Mariani. Rustem Pacha était un catholique pratiquant.

9^o A Québec, François-Xavier Toussaint, ancien professeur à l'École Normale Laval à Québec. Il était âgé de 75 ans. M. Toussaint a écrit plusieurs ouvrages de pédagogie très estimés.

10^o A Hamilton, Ontario, le Dr Lewis Springer, registrateur du comté de Wentworth. Il a été député au parlement.

11^o A Montréal, le 5 décembre, l'Hon. Edward Murphy, sénateur pour la division Victoria. Il est né en Irlande en 1818 et il vint au Canada à l'âge de six ans. Il fut nommé sénateur en mai 1889. Il remplaça au sénat l'Hon. Thomas Ryan. M. Murphy était un Home-Ruler.

OUVRAGES DE PAUL LACROIX

(*Bibliophile Jacob*)

MŒURS, USAGES ET COSTUMES

AU MOYEN AGE ET A L'ÉPOQUE
DE LA RENAISSANCE

Ouvrage illustré de 15 pl. chromolitho-
graphiques et de 440 gravures
sur bois

1 vol. in-4 relié dos chagrin, plats
toile tr. dorées fers spéciaux... \$10.00

Sciences et Lettres au Moyen Age

ET A

L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

Ouvrage illustré de 13 pl. chromolitho-
graphiques et de 400 gravures
sur bois

1 vol. in-4 relié dos chagrin, plats
toile tr. dorées fers spéciaux.... \$10.00

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN FRANCE

1590-1700

1 vol. in-4 illustré de 17 chromolitho-
graphies et de 300 gravures sur bois
(dont 16 tirées hors l-xte), d'après les
monuments de l'art de l'époque. Relié
dos chagrin, plats toile tr. dorées, fers
spéciaux..... \$10.00

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN FRANCE

1700-1789

Ouvrage illustré de 16 chromolitho-
graphies et de 250 gravures sur bois
d'après Watteau, Vauloo, etc.

1 vol. in-4 de 600 pages relié dos
chagrin plats toile, tr. dorées, fers
spéciaux..... \$10.00

DIX - HUITIÈME SIÈCLE

INSTITUTIONS, USAGES ET COSTUMES


Ouvrage illustré de 21 chromolithographies et de 350 gravures sur bois,
d'après Watteau, Vauloo, Boucher, etc.

1 vol. in-4 rel. dos chag., plats toile, tr. dorées fers spéciaux. \$10.00

VII

Bulletin Eucharistique

MENSUEL.



Loué soit
 Jésus-Christ
 —
 A jamais.

Administrateur : L. J. A. DEROME, 1603 Notre-Dame, Montréal.

Abonnement : { 25 centins par an.
 50 centins " " avec photogravures hors texte.

SOMMAIRE DE JANVIER.

Nos vœux, 1.—Nuit du nouvel an, 3.—Prédication eucharistique, 4.—
 Noms et institution de l'Eucharistie, 4 et 6.—Hymne: Adoro te, 8.
 Cantique : Minuit, 9.—Prière à Jésus, 10.—Bethléem et le Saint
 Sacrement, 11.—Stabat, 13.—La vie chrétienne, 14.
 Jeanne Le Ber, 16.—Jésus et l'âme, 22.—Jésus Enfant, 24.—
 Hymne du Saint Nom de Jésus, 25.
 Le XIX^e siècle et l'Eucharistie, 26.—Prière de réparation, 32.

NOTA. — Les abonnements sont rigoureusement payables d'avance.



» DE «

BONNE ANNÉE

AVEC LES TITRES SUIVANTS

DEPUIS 5 CENTIMS A \$1.00 CHAQUE

-
- 1.—*Bonne Année.*
 - 2.—*Heureuse Année.*
 - 3.—*Que la nouvelle année vous apporte la joie.*
 - 4.—*Mes meilleurs souhaits de bonheur.*
 - 5.—*Acceptez mon souvenir.*
 - 6.—*Puisse tout vous sourire et mes vœux vous porter bonheur.*
 - 7.—*Que 1896 vous apporte la joie et le bonheur.*
 - 8.—*Un rien est tout pour l'amitié.*
 - 9.—*Paix, Joie, Santé, Bonheur, voici mes vœux pour la nouvelle année.*
 - 10.—*Que cette nouvelle année ne vous réserve que des joies.*
 - 11.—*L'Amitié ne connaît pas l'oubli.*
 - 12.—*Souvenez-vous de qui vous l'envoie.*
 - 13.—*Bonne et très sainte année.*
 - 14.—*Le souvenir rapproche les amis éloignés.*
 - 15.—*Bonne et heureuse année.*
 - 16.—*Souhaits du cœur.*
 - 17.—*Joyeuse année 365 jours de joies.*
 - 18.—*L'Amitié est l'avant-goût du bonheur.*
 - 19.—*Que la paix soit pour vous la couronne de cette nouvelle année.*
 - 20.—*L'Amitié est une fleur que l'on cueille dans toutes les saisons.*

IMAGES peintes sur parchemin, sujet religieux, sentences variées, à 35 cts, 60, 75, \$1.00, 1.25 la pièce.

N. B. En demandant ces CARTES il suffira d'indiquer le numero du TITRE que l'on veut avoir.



LA TERRE SAINTE

SON HISTOIRE, SES SOUVENIRS, SES SITES, SES MONUMENTS

*Labace, Phénicie, Palestine occidentale et méridionale,
Pétra, Sinaï, Egypte*

2 vol. grand in-4 de plus de 500 pages chaque, enrichis de 40 superbes planches en taille-douce, de trois grandes cartes imprimées en couleurs et de 600 belles gravures sur bois. Reliés dos chagrin, plats toile mosaïque, tranches dorées..... \$35.00

(Ouvrage couronné par l'Académie Française, prix Montyon.)

LA VIE DES SAINTS

ILLUSTRÉE

POUR CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE

d'après les grands recueils de l'hagiographie moderne

1 vol. gr. in-8 illustré d'un chromo et de 302 gravures sur bois, 9e mille, relié dos chagrin, plats toile, tranche dorées..... \$5.00

Cet ouvrage, le plus complet et l'un des mieux choisis en ce genre, a reçu l'approbation de Mgr Germain, évêque de Contances.

HISTOIRE DE LA SAINTE BIBLE

ANCIEN ET NOUVEAU TESTAMENT

Par M. l'abbé CRUCHET,

Chanoine honoraire, curé de Saint-Etienne de Tours

Ouvrage illustré de gravures d'après les dessins de Gustave Doré

1 vol. petit in-folio relié en toile tr. dorées, fers spéciaux.... \$4.00

POLYEUCTE MARTYR

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES

Par PIERRE CORNEILLE

Édition de grand luxe, avec une introduction par M. Léon Gauthier, membre de l'Institut

1 vol. gr. in-4, orné d'un portrait de Corneille gravé par Burney et de cinq eaux-fortes. Frises-lettres ornées et culs de lampe dans le style du XVIIe siècle. Imprimé sur papier vélu blanc des papeteries du Marais, demi-reliure d'amateur, dos et coin en maroquin poli rouge, tête dorée tr. ébarbées.. \$30.00

RÈGLES POUR LE CHOIX D'UN ÉTAT DE VIE

Proposées à la jeunesse chrétienne; par Mgr J. B. Malou, évêque de Bruges.
Deuxième édition.

1 vol. in-12..... \$0.40

Dieu qui est le principe et la fin de toutes choses, n'a pas seulement fixé les degrés de la hiérarchie angélique au plus haut des cieux, et dicté les lois qui, dans cet univers, régissent la nature visible, mais il a créé aussi le monde moral, le royaume de son Fils, la famille spirituelle qui se prépare ici-bas à régner un jour dans le ciel.

S'il assigne aux anges leur mission sur la terre, et aux astres leur course dans l'espace, il marque aussi aux hommes, n'en doutons pas, la carrière qu'ils doivent suivre pour lui plaire et pour arriver au bonheur. Il ne peut point rester indifférent au gouvernement des âmes, étranger au choix des états de vie. S'il existe dans le monde une créature capable de déranger ou de secondar les plans de sa providence, c'est sans contredit l'homme qui, doué de raison, armé du libre arbitre, placé entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, peut lui obéir ou lui résister, et dans la mesure de sa fidélité ou de ses résistances, devenir pour le peuple de Dieu tout entier, un sujet d'édification ou une pierre de scandale.

Or il est certain que la conduite bonne ou mauvaise des hommes, dépend presque toujours de l'état qu'ils ont embrassé. Si cet état est celui qui leur a été assigné par la Providence, comme le mieux approprié à leur caractère, à leurs forces, et même à leurs faiblesses, on peut dire, en général, qu'ils se conduiront bien. S'ils embrassent, au contraire, par entraînement, par passion, ou par irréflexion un état auquel Dieu ne les appelle point ou qu'il leur interdit, leur conduite sera reprehensible, mauvaise. C'est la pensée de S. Grégoire de Nazianze. " Pour moi, dit-il, je tiens que le choix d'un état de vie est si important, qu'il décide, pour le reste de notre existence, de notre conduite bonne ou mauvaise." Le choix d'un état de vie ressemble donc, sous certains rapports, à la vocation à la foi, et même à la prédestination : il décide pour nous de toute une suite de devoirs à remplir, et d'une longue série de grâces à obtenir, grâces semblables à une chaîne qui nous lie au ciel et nous y attire. Si nous saisissons cette chaîne, nous sommes sauvés ; si nous l'abandonnons, nous sommes perdus.

Gardons-nous donc de croire que le choix d'un état de vie soit une chose indifférente, dans laquelle nous pouvons suivre, sans inconvénient, notre goût ou notre caprice. Dieu y revendique ses droits ; il prétend y intervenir, et assez souvent y imposer sa volonté. Il a sur chacun de nous des vues particulières. S'il des-

tine la plupart des hommes à la vie commune, il se réserve néanmoins le choix des chefs de son peuple, et des personnes qu'il veut employer dans le monde comme instruments de sa miséricorde ou de sa justice. Il destine l'un à servir l'Eglise dans l'état ecclésiastique; l'autre à édifier le peuple de Dieu par la pratique des conseils évangéliques et de la vie parfaite; un troisième à briller dans le monde par l'éclat des vertus chrétiennes, et à servir utilement l'Etat. Il ne nous appartient point d'intervertir ces rôles, ou d'échanger ces carrières. Un jeune homme appelé au sacerdoce ou au cloître ne se sauvera pas dans la vie du monde; un autre, appelé à la vie du monde, se perdra s'il s'engage dans le cloître ou dans le sacerdoce. En fait de vocation à un état de vie, on ne se trompe point impunément: on est coupable lorsqu'on résiste à la voix du ciel; on ne l'est pas moins lorsqu'on s'étourdit au point de ne pas l'entendre. Il importe donc beaucoup de procéder dans cette affaire avec réflexion, avec pleine connaissance de cause, et surtout avec un sentiment de parfaite soumission à la volonté de Dieu.

La grande difficulté en cette matière naît presque toujours de l'inexpérience de ceux qui en délibèrent et de la mobilité de leurs affections. Quand les jeunes gens commencent à fixer sur l'avenir un regard sérieux, mille considérations diverses, parfois contradictoires, s'emparent successivement de leur esprit et les précipitent dans la plus grande perplexité. Tantôt l'avenir leur apparaît radieux, clair, brillant; tantôt incertain, sombre, menaçant. D'une part, le monde étale ses richesses, ses grandeurs, ses plaisirs; de l'autre, Jésus-Christ notre divin Sauveur, armé de sa croix et de son évangile, se présente et il semble dire: Si vous voulez être heureux, suivez-moi! Le vice se montre d'un côté, entouré de prestige et de séduction; la vertu de l'autre apparaît, avec sa ravissante simplicité, sa céleste douceur et ses récompenses immortelles. Tantôt l'esprit aperçoit que de faibles lueurs, tantôt il ne rencontre qu'obscurité et ténèbres; tantôt ses yeux sont frappés des lumières les plus vives: l'âme se débat dans de pénibles alternatives de crainte et d'espérance, de tristesse et de joie. Les affections terrestres se heurtent au fond du cœur avec les attraits divins, et ces mouvements divers semblent ne conduire qu'au doute, qu'à l'incertitude. Cette position est pénible, il faut en convenir, elle paraîtrait insupportable si elle se prolongeait longtemps. Mais un jeune homme chrétien en sort sans peine, du moment qu'il élève ses pensées et ses mains vers le ciel, pour invoquer le Père des lumières; du moment qu'il demande conseil à sa mère, l'Eglise, et qu'il s'abandonne aux décrets souverains de la Providence. Dieu lui procure alors, comme autrefois à saint Paul, un Ananie qui l'éclaire, qui le guide, qui le conduit par des voies faciles à une détermination définitive, d'où naît cette conviction ce calme, qui fait en suite tout son bonheur. Mais pour aborder au port, il faut déployer les voiles, diriger le gouvernail, consulter la boussole; je veux dire qu'il faut traiter cette affaire avec un grand sentiment de foi, d'humilité et de ferveur.

C'est pour faciliter cet examen à la jeunesse chrétienne qui nous est si chère, que nous avons rédigé ces pages, où nous ne parlerons point de nous-mêmes : tout ce que nous y dirons, nous l'avons entendu des divines oracles de l'Esprit-Saint, nous l'avons appris, des saints Pères, nos maîtres dans la vertu comme dans la foi, nous l'avons puisé aux leçons d'une longue expérience.

Puissent ces quelques pages qui nous sont inspirées par l'amour de la jeunesse, éclairer, soulager, fortifier, encourager les fidèles qui délibèrent sur le choix d'un état de vie, et contribuer ainsi à la gloire de Dieu, et à la joie de Notre Mère la Sainte Eglise.

L'ANNÉE DE LA PREMIÈRE COMMUNION

Apprêts. — Veille. — Lendemain du grand jour. — Confirmation. — Persévérance. A l'usage des écoles, des pensionnats, des académies.

1 vol. in-32 de 436 pages 25 cts, franco \$0.28

Nous dédions humblement cet opuscule au SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, qui a tant aimé et qui aime tous les enfants; au *Cœur très pur de Marie*, Vierge immaculée, Notre-Dame de la première Communion; à *saint Joseph*, protecteur de l'enfance; à tous les *Saints Patrons et Anges Gardiens* des enfants qui se préparent prochainement à la première Communion.

Nous offrons avec confiance ce petit livre aux *Prêtres*, chargés du soin de cette portion chérie du bercail du Sauveur; aux *Maitres* et *Maitresses*, ces dignes auxiliaires du prêtre; aux *Parents* et aux *Amis* des enfants.

A vous aussi, *Mon Enfant*, nous présentons ce livre précieux; prenez-le avec affection, lisez-le attentivement, relisez-le encore, méditez-en toutes les paroles, mettez en pratique les avis et conseils qui vous y sont donnés; et lorsque viendra le jour béni et tant désiré de votre première Communion, vous aurez la douce assurance de pouvoir offrir à Notre-Seigneur Jésus-Christ votre âme bien préparée.

Ce Manuel, mon enfant, sera pour vous un guide sûr, qui vous conduira comme par la main, durant l'année de votre première Communion; et, votre première Communion faite, vous aimerez encore à le conserver comme précieux souvenir et Manuel de Persévérance.

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace et préface.

PREMIÈRE PARTIE

(Exercices de piété)

Réveil et lever. — Prière du matin. — Règlement de vie de l'Enfant. — Prières du soir. — Rosaire de l'enfant. — Guide de l'enfant au confessionnal. — Chemin de la croix de l'enfant. — La Sainte Messe. — Vêpres de la sainte Vierge.

— Salut du Saint-Sacrement. — Prières diverses. — Le Cathéchisme (avant et après).

DEUXIÈME PARTIE

(Dévotions et Fêtes de l'année)

Calendrier spirituel. — Octobre. Fêtes des saints Anges Gardiens. — L'Ange Gardien et la naissance. — L'Ange Gardien et le baptême. — L'Ange Gardien et le berceau. — L'Ange et la première enfance. — La première Confession. — L'année de la première Communion. — Le culte des saints Anges. — L'épreuve des Anges. — La haine des démons. — L'amitié des bons Anges. — L'imitation des saints Anges. — Novembre. La Toussaint. — Commémoration de tous les Défunts. — Les peines du Purgatoire. — Moyens de secourir les âmes. — Pratiques en faveur des âmes. — Présentation de la sainte Vierge. — Décembre. Le Bon Pasteur. — Immaculée Conception. — Figures messianiques. — Fêtes de Noël. — Fin de l'année. — Janvier. Jour de l'an. — Fête de l'Épiphanie. — Fête du Saint Nom de Jésus. — Fête de la Sainte Famille. — Dialogues sur l'enfance de Jésus. — Février. Purification de la Sainte Vierge. — Temps de la Septuagésime. — Dimanche de la Septuagésime. — Dimanche de la Sexagésime. — Dimanche de la Quinquagésime. — Temps du Carême. — Mercredi des Cendres. — Mars. Allégresses et douleurs de St Joseph. — Fête de saint Joseph. — Premier Dimanche du Carême. — Deuxième Dimanche du Carême. — Troisième Dimanche du Carême. — Quatrième Dimanche du Carême. — Annonciation de la Sainte Vierge. — Avril. Jésus crucifié. — Dimanche de la Passion. — Semaine sainte. — Dimanche des Rameaux. — Passion de Jésus-Christ. — Saint Jour de Pâques. — Dimanche de la Quasimodo. — Mai. Visite à la sainte Vierge. — Visite au Saint Sacrement. — Cinq minutes avec Jésus. — Ascension de Jésus-Christ. — Retraite de première Communion. — Lundi matin. — Lundi soir. — Mardi matin. — Mardi soir. — Mercredi matin. — Mercredi soir. — Le grand jour. — Pentecôte. — Confirmation. — Dernière Réflexion.

LE PRODIGE ET LES PRODIGES

Sixième retraite de Notre-Dame de Paris, par le R. P. Félix, S. J.

1 volume in-12..... 75 cts

TABLES DES MATIÈRES

I. RÉVOLTE ET FUITE DU PRODIGE

Le point de départ de ses égarements, c'est la *Révolte* contre son père dont il exige tout son bien, pour jouir de son indépendance. — Ainsi font tous les prodiges ou tous les grands pécheurs : ils réclament devant le Père qui est au ciel toute leur indépendance. — Indépendance de leur volonté devant son autorité, de leur cœur devant son amour, de leur intelligence devant sa vérité ; c'est-à-dire, *l'ar-faire, libre-amour, libre-pensée*. — II. Et comme le Prodiges de l'Évangile, *fuit* son père ; tous les prodiges fuient la paternité de Dieu ; ils la fuient comme autorité, amour et vérité, afin de mieux jouir, sous ce triple rapport, de leur indépendance.

II. LA VOLUPTÉ DANS LES PRODIGES

Par la fuite et la séparation de son père, l'Enfant prodiges aboutit à la *luxure*. Ainsi font plus ou moins tous les prodiges : ils aboutissent à la pratique charnelle. — I. La force des choses, l'infirmité de la nature déchue et tous les courants de la vie mondaine prouvent qu'il en *doit* être ainsi. — II. L'histoire de l'humanité montre qu'il n'en est pas autrement. — L'humanité *païenne*, l'humanité

chrétienne et surtout l'humanité *contemporaine* rentent sur ce point le même témoignage; à savoir : tous les éloignements de l'autorité, de l'amour et de la vérité de Dieu conduisent à la luxure et à la volupté. Il y a des différences dans la mesure; il y a identité dans le résultat.

III. RAVAGES DE LA VOLUPTÉ DANS LA VIE DES PRODIGES

La volupté ou la pratique charnelle poussées à outrance ravage la vie à tous ses degrés.—I. Elle détruit dans le chrétien tout ce qu'il y a en lui de plus haut, la vie surnaturelle ou *divine*.—II. Elle affaiblit ou ruine tout à fait la vie *morale*, avec ses trois éléments principaux : la conscience, le cœur et la volonté.—III. Elle atrophie les grandes facultés *créatrices* des œuvres de l'esprit; la mémoire, l'imagination, l'intelligence.—IV. Elle ruine plus ou moins la vie *physique* en *exténuant* le corps lui-même.—V. Elle dévore même les ressources de la vie matérielle, et pousse à l'indigence par la ruine de l'héritage.

IV. ESCLAVAGE DANS LA VIE DES PRODIGES

I. La volupté, comme toutes les passions, et plus que toutes les passions, produit la servitude.—La force des choses exige que tout abus de liberté pousse à la servitude.—Le caractère tyrannique des passions et surtout de la volupté doit faire des esclaves.—L'expérience universelle démontre, en faits, que les hommes passionnés et en particulier les voluptueux abdiquent leur liberté.—II. Les caractères de cette servitude en révèlent l'extrême dégradation, car elle s'étend à tout dans l'homme, elle est universelle.—Elle dure souvent la vie entière; elle est la plus continue et la plus permanente.—Elle enchaîne ce qu'il y a de plus haut dans l'homme et elle le précipite à ce qu'il y a de plus bas.—Ainsi cette servitude se distingue par sa largeur, sa longueur, sa hauteur et sa profondeur.

V. RETOUR DU PRODIGE ET DES PRODIGES

I. Le Prodiges revient à son père et les pécheurs à Dieu, par ces trois actes : voir, vouloir et faire.—Voir et s'avouer sa propre misère. Vouloir résolument sortir de sa misère.—Faire ou exécuter, c'est-à-dire sortir, en effet, de sa misère.—II. Le père revient à son fils et Dieu au pécheur par trois actes semblables :—Le père voit son fils et Dieu voit le pécheur qui revient à lui.—Le père s'émeut devant la misère du fils, et le cœur de Dieu s'émeut devant la misère du pécheur; donc il *veut* le secourir.—Le père court et embrasse son fils; ainsi Dieu, dans sa miséricorde, court vers le pécheur et l'embrasse dans le mystère de la réconciliation.

VI. RETOUR DU PRODIGE ET DES PRODIGES (suite)

Le retour des Prodiges ou des pécheurs à Dieu, c'est le bonheur.—I. C'est le bonheur dans les Prodiges eux-mêmes; bonheur qui se compose de l'innocence, de l'amour et de la joie.—II. C'est le bonheur dans le ciel; c'est-à-dire, dans Dieu, dans Marie, dans les Anges, dans les Saints, dans tout le Paradis.—III. C'est le bonheur sur la terre, c'est-à-dire, dans les chrétiens témoins du retour; spécialement dans la *famille*, et très spécialement dans l'*Eglise* et le sacerdoce. Bonheur du banquet eucharistique, prélude de l'éternel bonheur.

LA CONFESSION

Pourquoi on se confesse, pourquoi on ne se confesse pas; par le R. P. Félix, S. J. Septième retraite de Notre-Dame de Paris. 2e édition.

1 vol. in-12..... \$0.75

TABLE DES MATIÈRES

LA CONFESSION DEVANT LA RAISON

Ce qui, abstraction faite du précepte divin, attire à la confession et ce qui en éloigne. — I. Toute réulsion vient de la raison ou de la passion. Or la répu-

sion, à l'égard de la confession, ne saurait venir de la raison. Car la confession, considérée dans son origine, dans ses éléments constitutifs et dans les effets qu'elle produit, ne présente rien qui ne soit bon et divin, et qui par conséquent ne doive attirer à la confession. — II. Réfutation des mauvaises raisons que l'ont fait valoir pour ne pas s'approcher de la confession.

II. LA CONFESSION DEVANT LES PASSIONS

Ce n'est pas la raison, c'est la passion qui repousse la confession. La nature même des choses et l'expérience démontrent la vérité de cette proposition. — I. Entre la confession et la passion il existe une opposition intrinsèque, une lutte nécessaire. — En effet, la passion repousse ce qui la gêne : vérité, justice, ordre, sainteté. La confession, au contraire, a pour effet de détruire le règne de la passion et de rétablir dans l'âme le règne de Dieu, de la vérité, de la justice, de l'ordre, de la sainteté. — II. L'expérience atteste que la passion repousse la confession. — L'homme qui s'abandonne à ses passions, cesse de se confesser ; l'homme qui veut rompre avec ses passions, recourt à la confession. — Ce qu'il y a de meilleur dans le monde se confesse, tandis que la partie mauvaise ne se confesse pas.

III. LA CONFESSION ET SES CONSOLATIONS

La confession renferme l'aveu, la contrition et l'absolution. — Or ces trois choses procurent une triple consolation parce qu'elles guérissent d'une triple douleur : l'isolement, l'endurcissement et le remords. — I. L'aveu guérit de la douleur de l'isolement, que le monde ne saurait guérir. — Ce qui explique la confiance au ministère du prêtre : autorité divine, sympathie humaine, paternité surnaturelle. — II. La confession guérit de l'endurcissement, effet ordinaire de la vie des passions. — Consolation et bonheur que produit le repentir. Mais le véritable repentir ne se rencontre que dans la pratique de la confession : c'est un fait d'expérience. — III. La confession guérit de la douleur du remords. — L'âme que le remords fatigue, éprouve le besoin de se reposer dans la confiance du pardon obtenu et de l'innocence recouvrée. Mais cette confiance ne s'obtient qu'au confessionnal et par le bienfait de l'absolution. Vainement on la demanderait au tribunal de la justice humaine, à l'opinion ou à la puissance humaine. Puissance de l'absolution et paix qu'elle procure.

IV. LA CONFESSION ET LE JUGEMENT

Opposition entre le tribunal de la miséricorde et le tribunal de la justice au triple point de vue de la manifestation, de l'accusation et de la sentence. — I. La manifestation. Combien redoutable au jugement dernier ! Au tribunal de la pénitence, elle est protégée par un inviolable secret. — II. L'accusation. Au tribunal du jugement suprême, contrainte inéluctable, charge accablante, détresse et, comme conséquence, tristesse désespérante. Dans la confession, libre confiance à un juge librement choisi. Point d'autre accusateur que le pénitent lui-même ; l'accusation le décharge, le soulage et l'honore. — III. La sentence. Absolution prononcée par le confesseur et ses effets consolants.

V. LE REPENTIR ET SES EFFETS

I. Réhabilitation produite par le repentir. Le pécheur repentant participe au banquet eucharistique ; il peut être appelé à la vie religieuse, au sacerdoce et aux dignités ecclésiastiques. Exemple de saint Pierre. — II. Stérilité de la vie coupable ; fécondité produite par le repentir et la réparation. — III. Le repentir, principe de joie et de félicité.

VI. CONFESSION ET REPENTIR DE MADELEINE

I. Principe du repentir de Madeleine : l'amour de Jésus-Christ. — II. Caractères du repentir de Madeleine. — III. Le repentir engendre le besoin de s'humilier, de pleurer, de réparer. — IV. Bonheur de Madeleine causé par l'assurance du pardon, le sentiment de la réhabilitation et la paix qui en est la suite. — V. Influence que le repentir de Madeleine a exercée dans le monde. Vertus dont il a été le principe.

VIE DE LA VENERABLE MARIE-CRESCENCE

Religieuse du Tiers-Ordre de Saint-François au Couvent de Kaufbeuren, par
J. Camille Pouliot.

1 vol. in-12..... \$0.50

TABLE DES MATIÈRES

Enfance de Marie-Crescence.—Pr. mière Vision.—Vœu de chasteté, L'habit
St-François.— Le couvent de Mayrhoff.— Refus de la Supérieure.— Persévérantes supplications.— Le Christ du Cloître Intervention du Maire Worle.—
Admission au noviciat.—

Marie-Crescence revêt la livrée de Saint-François.— La croix de la souffrance.—
La Révérende Mère Schmid.— Influence occultes.— Persécutions et tentations.—
Professions.— Phénomène extraordinaire.—

La fosse aux lions — Flagellation et torture.— Combat avec un être invi-
sible.— Une sorcière.— Nouvelle arrivée.— Enquêtes et jugements.— Vision et
promesse de la Sainte Vierge.— Pèlerinage à Lechsfeld.— Un compagnon de
route.— Délivrance.— L'épreuve du Père Provincial.—

Multiplication des pains.— Fête de la Portioncule.— La propagation de la foi.—
Pacte d'amour.— Le St-Sacrement.— La manne Céleste.— Faveur extraor-
dinaire.— Epreuves et consolations.—

L'institution du chemin de la croix.— Le crucifix enlevé.— Les verges de la
flagellation.— Le tableau de Rufin : le Saint-Esprit.— Crescence et l'Enfant de
Bethléem.— Salutation Angélique.— St-Joachim honoré dans l'Eglise.—

Don de prière et de contemplation.— L'ancêtre du poirier.— Visions intel-
lectuelles.— Etrennes à Jésus.— Amour et compassion du prochain.— Un men-
diant du couvent de Mayrhoff.— Le plateau d'argent.—

Dévotion pour les âmes du Purgatoire.— L'intimation de la supérieure.—
Secours et délivrance.— Le conseiller Scholl.— Témoinnage du curé de Kemnat.—
L'œuvre des *Auxiliaires du Purgatoire*.— Fondation.— Progrès croissants.—

L'amour de la souffrance.— Mortifications et pénitences.— La croix de bois.—
Crescence modèle d'humilité et d'abnégation.— L'obéissance, le bâton du
pèlerin.— Le sac rempli d'eau.— L'autorité.—

Un ange dans la chair — Candeur du jeune âge.— La force de d'exemple.—
Détachement des biens terrestre.— Prvoyance.— L'offre de la duchesse de Savoie.—
Le legs de Crescence.— Révélation.— Document écrit.—

Maitresse des Novices et Supérieure.— Fautes dévoilées.— Nécessité de la
méditation.— Administration de la fille du tissierand.— Seconde fondatrice.—
Les six ailes des Séraphins.— Le chapitre des fautes.— St-Antoine de Padoue.—

La renommée de Crescence.— Don de prophète.— Visites Distinguées.—
Prédications.— Intendant et sénateur.— La suppression de l'ordre des Franciscains.—
Le cas de conscience.— La famille Andreas.— Guérisons.— Le chapelet de
la religieuse et les Luthériens.—

Vision de St-Paul.— Dernière maladie de Crescence.— Recommandations su-
périeures.— Vivre pour souffrir encore.— La semaine sainte.— *Je mourrai à
minuit*.— L'Archange Raphaël.— Séparation.— Crescence s'endort dans le Sei-
gneur.— Regrets changés en jubilation.—

Transformation soudaine.— La mort de Crescence et le sentiment populaire.—
Affluence.— Phénomène extraordinaire.— Parfum odoriférant.— Pèlerinages et
témoignages de gratitude.— Conversions d'un grand criminel.— Les larmes de
Crescence.—

Choix de miracles.— La "poudre de Crescence" et l'épouse du médecin de
Nassenbeuren.— Le prince Louis-Eugène à Wasserloss.— Témoinnage des
docteurs Flacho et de Wogrin.— La famille protestante et la prière de la ser-
vante catholique.— Le cheval du prince Hohenzollern.—

Enquête épiscopale.— Le procès apostolique.— Commission papale.— Juge-
ment de la Congrégation des Rites.— Marie-Crescence déclarée Vénérable.—
La révolution et le procès de béatification.— La preuve requise pour établir un
miracle.— Coup d'œil retrospectif.— APPENDICES.— D'crets se rapportant à la bé-
atification et la canonisation de la Vénérable Marie-Crescence Hoss.— Prière à la
Vénérable Marie-Crescence

PARTIE LEGALE

Rédacteur : ALBY

QUESTION D'APPEL

ANGERS VS PACAUD

Dans la cause pour libelle intentée par M. Angers, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, contre M. Pacaud, directeur propriétaire du journal l'*Electeur*, la Cour Supérieure à Québec a accordé au demandeur des dommages-intérêts au montant de cinq mille piastres (\$5000.00). Cette cause a été portée en révision par M. Pacaud et devant cette cour les dommages-intérêts ont été réduits à deux mille piastres (\$2000.00).

Chacune des deux parties, se croyant lésée par ce nouveau jugement, a porté sa cause à la cour d'Appel. Cette dernière n'a admis que le recours de M. Angers et elle a rejeté celui de M. Pacaud qui prétendait que le jugement en révision avait renversé le jugement de la cour Supérieure. Elle a ainsi jugé :

Qu'un jugement de la cour Supérieure est confirmé en Révision lorsque cette dernière cour admet le principe qui a servi de base au premier jugement quoique le montant accordé ait été considérablement réduit.

C'est à cause de cette confirmation de jugement que la cour d'Appel a rejeté le recours de M. Pacaud. Aux termes de l'article 6005 des Statuts Refondus de Québec celui qui a porté en révision un jugement rendu à la cour Supérieure ne peut pas interjeter appel si ce jugement est confirmé.

Voici le texte de cet article 6005 qui est devenu l'article 1115 a. du code de Procédure Civile.

Néanmoins, quiconque a inscrit en révision devant trois juges, une cause de la cour supérieure, et a procédé sur cette inscription jusqu'à jugement, ne peut appeler à la cour du banc de la reine du jugement de la cour Supérieure siégeant en révision si tel jugement confirme celui rendu en premier lieu.

LA VENTE DES SPIRITUEUX

(De la Férité)

Le gouvernement Taillon a promis, dans le discours du trône, une modification de la loi réglant la vente des spiritueux.

Il faut espérer que cette modification comprendra une clause nette et claire sur les pouvoirs des municipalités relativement à la vente des spiritueux au verre ou en détail.

La loi actuelle n'est pas claire. Autrefois on croyait que les municipalités avaient le droit d'empêcher l'établissement de débits de spiritueux en refusant de confirmer le certificat de celui qui voulait établir un tel débit. L'ancienne loi paraissait certaine-

Les municipalités avaient, à ce sujet, un pouvoir absolument discrétionnaire. Du moins on le croyait. La loi a été réfondue, et depuis lors le droit municipal est devenu incertain.

M. le juge Pagnuelo avait décidé, naguère, en faveur d'une municipalité du comté de Stanstead qui avait refusé de confirmer le certificat d'un hôtelier, parce qu'elle ne voulait pas qu'il y eût un débit de spiritueux sur son territoire. La cour de revision, composée de MM. Tait, Taschereau et Jetté, vient de casser ce jugement de la cour supérieure, parce que, paraît-il, les conseils municipaux ne possèdent par ce pouvoir discrétionnaire depuis la refonte de la loi qui diffère essentiellement de l'ancienne loi, sur ce point. La cour de revision soutient qu'aujourd'hui les conseils ne peuvent refuser la confirmation d'un certificat que pour une *cause légale*; c'est-à-dire, si l'individu qui en fait la demande est indigne, aux yeux de la loi, de recevoir un permis. Or dans le cas dont il s'agit la municipalité a refusé la confirmation du certificat, non pas à cause de l'indignité de la personne qui demandait le permis, mais tout simplement parce que le conseil, se faisant l'interprète du désir de la majorité des contribuables, ne voulait pas qu'il y eût un débit de spiritueux dans le canton.

L'affaire sera portée, croyons-nous, devant la cour d'appel; mais en attendant, la jurisprudence reste incertaine.

Le gouvernement fera donc bien d'inviter la législature à voter une loi claire et précise qui enlève tout doute, qui rende toute contestation impossible au sujet des pouvoirs municipaux sur ce terrain. Ces pouvoirs devraient être aussi étendus que bien définis. Ils devraient être étendus afin que les municipalités puissent aider efficacement l'autorité religieuse dans le combat que celle-ci livre au fléau de l'intempérance. Ils devraient être très clairement établis, afin que les municipalités, à l'abri de toute poursuite, puissent agir en pleine liberté.

LE DIVORCE EN FRANCE

(De la *Croix*.)

DIVORCE OU SÉPARATION DE CORPS

Depuis que la loi du 27 juillet 1884 a établi en France le divorce, beaucoup de catholiques sont embarrassés pour conformer leurs actes aux décisions de l'Eglise qui interdit le divorce.

Malgré le temps écoulé, il en est d'autres qui ne savent même pas à quoi les oblige leur religion.

Ainsi les juges, les maires, les avoués et avocats ne peuvent pas, sans commettre une faute grave, concourir à réaliser un divorce quand même ils n'auraient en vue que les effets civils du contrat. A plus forte raison ne doivent-ils pas aider à la conclusion d'un second mariage.

Bien qu'un époux ait l'intention formelle de ne pas se remarier, il ne peut, sans violer la loi catholique, renouveler le divorce ne fut-ce que parce qu'il rend ainsi possible un second mariage de son conjoint une fois divorcé.

Et cependant on voit souvent des femmes catholiques demander le divorce au lieu de la séparation de corps, parce qu'elles croient que ce dernier régime les laisserait soumises à l'autorité maritale en ce qui concerne leurs biens.

Il faut dire et répéter que c'est une erreur. La loi du 6 février 1893 dispose ainsi :

La séparation de corps a pour effet de rendre à la femme le pl in exercice de sa capacité civile sans qu'elle ait besoin de recourir à l'autorisation de son mari ou de justice.

Ainsi, la femme séparée de corps peut non seulement administrer, partager ses biens, mais les hypothéquer, les aliéner, les donner, etc., etc., sans autorisation du mari ou de justice. Elle a donc tous les droits civils que le divorce lui aurait procurés, et par conséquent, une femme catholique ne doit pas demander le divorce, même en alléguant ses intérêts civils.

CH. LEFÈVRE.

Avocat, docteur en droit.

PENSEZ-Y BIEN

OU RÉFLEXIONS SUR LES QUATRE FINIS DERNIÈRES.

Petit volume in-32 de 253 pages, relié..... \$0.25

—•••—
(Suite)

Pouvez-vous dire la même chose ? C'est l'état dans lequel il faut absolument que vous vous mettiez, si vous voulez bien mourir. *Pensez-y bien.*

Ce qui doit encore vous engager à rompre l'attache que vous pourriez avoir pour les plaisirs et pour les biens de cette vie, c'est que ce renoncement volontaire est un moyen efficace pour vous garantir des frayeurs de la mort. On meurt en repos quand il n'y a plus rien qui nous retienne attachés à la terre : on quitte alors avec plaisir ce qu'on a méprisé pendant la vie. Le cœur ainsi dégagé se porte plus aisément vers Dieu. Bien loin de craindre cette dernière heure, on la regarde comme un moment heureux qui doit nous faire jouir des récompenses que Dieu a promises à ceux qui renoncent à tout pour l'amour de lui. *Pensez-y bien.*

Je pourrais rapporter une infinité d'exemples de cette vérité. Je m'arrête à un seul tiré de l'histoire des hommes illustres de l'ordre de Cîteaux.

HISTOIRE.

Dans le temps que saint Bernard prêchait en Flandre avec toute l'ardeur que lui inspirait son zèle, un jeune gentilhomme fut si vivement frappé des discours de ce grand saint, que, quelque engagement qu'il eût au monde, quelque attache qu'il eût pour les douceurs de la vie, il résolut de tout quitter et de sacrifier à Dieu toutes ses espérances, en embrassant la vie religieuse ; ce qu'il fit. Après avoir passé plusieurs années dans la religion, il fut attaqué d'une violente maladie dont il mourut. Dans le fort de son mal, il s'écriait souvent : *Tout ce que vous avez dit est véritable, ô mon Jésus !* Ce qui obligea quelques-uns des religieux qui étaient présents de lui demander pourquoi il répétait tant de fois la même chose ; mais il ne leur répondait jamais autre chose que ces mots ; *Tout ce que vous avez dit est véritable, ô mon Jésus !* Une telle réponse leur fit croire que la violence de la douleur lui avait fait perdre le jugement ; mais ils furent bien surpris lorsque ce moribond leur dit : " Non, non, mes frères, n'attribuez point ces discours à aucun égarement d'esprit ; c'est un témoignage que je crois être obligé de rendre à la vérité des promesses de Jésus-Christ, dont je ressens l'accomplissement dans moi-même. Il a promis, dans son Evangile, que ceux qui renonceront pour l'amour de lui aux choses de la terre recevront le centuple en cette vie, et un bonheur éternel dans l'autre ; c'est ce que j'éprouve maintenant ; car la douceur, la joie et les consolations dont Dieu remplit mon âme sont si grandes, l'espérance que j'ai de mon salut est si ferme, que, nonobstant la violence des maux que je souffre, je goûte un repos que je ne saurais vous exprimer. Bien loin de craindre la mort, je soupire après cet heureux moment qui doit me mettre en liberté et me faire jouir de la présence de mon Dieu dans l'éternité bienheureuse. "

Il ne tiendra qu'à vous de vous procurer le même avantage. Dieu ne sera pas moins fidèle à votre égard dans ses promesses, si vous imitez cet exemple. Commencez de bonne heure : plus vous attendrez, plus vous aurez de peine à le faire. *Pensez-y bien.*

Qui peut donc vous empêcher prendre une si sainte résolution ? Seriez-vous assez déraisonnable pour douter de la nécessité de la mort ? Il ne faut pour vous en désabuser que faire réflexion à ce qui se passe tous les jours dans le monde.

La Providence vous met tous les jours une infinité d'exemples devant les yeux, qui vous apprennent, malgré que vous en ayez, que vous mourrez, puisque, étant homme comme eux, vous êtes mortel comme eux. *Pensez-y bien.*

HISTOIRE.

On ne saurait trop louer l'exemple de Charles-Quint. Ce prince, pour ne jamais perdre la pensée de la mort, se servit d'un expédient que personne ne put jamais soupçonner. Plusieurs années avant sa mort, et avant même qu'il renoncât à l'empire pour mener une vie privée, il se fit faire un cercueil avec tout l'appareil funèbre, qu'il faisait porter quelque part qu'il allât, sans qu'on sût ce que c'était. Il avait donné ordre que toutes les nuits on le mit dans sa chambre, comme une chose précieuse ; ce qui donna lieu à quelques-uns de croire que c'était quelque trésor. L'empereur, qui voyait l'inquiétude de ses courtisans, leur dit, en riant, que cela lui était d'un très-grand usage, et qu'il le faisait porter partout, comme lui devant servir un jour pour une affaire qu'il méditait. Cette affaire était la mort, que ce prince avait continuellement devant les yeux, pour ne point se laisser éblouir par l'éclat des grandeurs qui l'environnaient, et pour lesquelles il ne pouvait avoir que du mépris quand il pensait qu'il devait mourir, se disant à lui-même ce que son aïeul, l'empereur Maximilien, dont il suivait l'exemple, avait coutume de dire en voyant son cercueil : " Que me sert

“ d'être le maître de tant de royaumes ? Voilà quelle doit être un jour ma demeure et mon palais. ” *Pensez-y bien.*

(*Vie de Charles-Quint, par Robertson.*)

C'est un arrêt sans appel prononcé par la justice divine contre les hommes, qu'il faut mourir. Un jour viendra qui sera le dernier de votre vie, et auquel il sera vrai de dire que vous n'avez plus qu'un moment à vivre. Heureux celui qui a toujours dans l'esprit la pensée de la mort ! Prenez la pour règle de votre conduite, et *Pensez-y bien.*

HISTOIRE.

- C'est ce souvenir de la mort qui engagea le prince Josaphat à embrasser les rigueurs de la pénitence. Abemer, roi des Indes, père de Josaphat, appréhendant, sur la prédiction d'un astrologue, que son fils ne se fit chrétien, avait pris toutes les mesures imaginables pour l'empêcher d'avoir aucun commerce avec les chrétiens. Il fit bâtir pour cela un superbe palais dans lequel il fit élever son fils, avec ordre à ceux qu'il mit auprès de lui, de ne point souffrir que personne lui parlât de la religion chrétienne, ni qu'il eût aucune connaissance des misères de cette vie. Ce jeune prince s'ennuya bientôt d'une vie si retirée. N'ayant pas la liberté de sortir de son palais, il s'en plaignit au roi son père, qui pour le contenter, lui permit de sortir, ordonnant sur toutes choses à son gouverneur d'éloigner de la personne de ce jeune prince tous les pauvres et les misérables. Mais la Providence, qui veillait à la conversion de Josaphat, disposa tellement les choses, qu'un des premiers objets qui se présentèrent à ce jeune prince en sortant de son palais, fut un vieillard tout courbé et affligé de plusieurs maladies. Comme il n'avait jamais rien vu de semblable, il fut si surpris d'un tel spectacle, qu'il demanda aussitôt ce que c'était. *C'est un effet des misères auxquelles sont sujets tous les hommes, lui répondit un de ceux qui l'accompagnaient ; personne n'en est exempt : les princes y sont exposés aussi bien que leurs sujets, à moins qu'ils ne meurent dans leur jeunesse. — Quoi ! reprit le prince, personne ne peut éviter la mort ? Quel moyen me de vivre en repos, puisque l'on est dans un danger continuel de perdre la vie ? Que deviendrai-je après ma mort ?* C'est ainsi que Dieu disposait Josaphat à sortir des ténèbres de l'idolâtrie, et à renoncer entièrement au monde ; et cette pensée de la mort lui demeura si profondément gravée dans l'esprit, que depuis ce moment il n'eut plus que du mépris pour toutes les grandeurs du siècle. Dans l'incertitude où il était de ce qu'il devait faire pour se mettre l'esprit en repos, il pria souvent son gouverneur de lui faire venir quelqu'un qui pût l'instruire et calmer son esprit. Il ne put néanmoins rien obtenir à cause des défenses expresses du roi ; mais la Providence lui fit enfin trouver ce qu'il désirait, en lui envoyant un saint ermite nommé Barlaam, à qui elle avait fait connaître la disposition de Josaphat, et qui, s'étant déguisé en marchand, trouva le moyen d'entrer dans le palais, et de parler à ce jeune prince, qu'il confirma tellement dans ses bonnes résolutions, qu'après la mort du roi son père il quitta entièrement le monde pour se retirer dans le désert, où il mourut. (S. Jean Damascène.) (à suivre)

RÈGLES DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE DE LA CROIX (1)

La *Société de Tempérance de la Croix*, fondée par M. le grand vicaire Mailloux, il y a cinquante ans, subsiste toujours dans plusieurs paroisses des diocèses de Québec, des Trois-Rivières, de Nicolet et ailleurs. Et elle continue de faire le bien.

(1) Brochure de Propagand, 5 centins chaque, 50 centins la douzaine, \$3.50 le cent.

Le cardinal Manning fonda lui aussi, il y a quelques années, (2) une société de tempérance de la Croix pour les classes ouvrières de l'Angleterre; et des évêques de Suisse et des Etats-Unis ont adopté, à son exemple, la croix comme étendard des sociétés de tempérance. Cela prouve que l'Apôtre canadien avait raison de dire que de tous les signes de ralliement pour une œuvre de ce genre, le plus convenable et le mieux adapté, est le signe de la rédemption qui rappelle le souvenir de toutes les souffrances et de toutes les privations.

Il n'est pas rare de rencontrer aujourd'hui encore des personnes qui nous disent avec une légitime fierté : J'ai reçu la croix de tempérance du grand vicaire Mailloux et depuis, je n'ai pris aucune liqueur enivrante.

Si l'œuvre de notre apôtre se maintient, c'est qu'elle répond à un besoin et que son organisation est conforme aux mœurs et aux habitudes religieuses de notre peuple.

Pourquoi ne ferions-nous pas des efforts pour la conserver, l'étendre — et introduire la croix de tempérance dans toutes nos familles ?

Est-ce que la croix de tempérance n'a pas sa place toute marquée à ces foyers chrétiens, où l'on s'agenouille tous les soirs devant l'image de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph pour la prière en famille ?

A la suite d'une retraite, dont les exercices ont été bien suivis; alors que la grâce de Dieu a touché les cœurs et inspiré de généreuses résolutions; est-ce que les chefs de famille ne seraient pas heureux de recevoir la croix de tempérance et de l'emporter à leur maison, comme souvenir et témoin des engagements pris devant Dieu, au cours de la retraite ?

Est-ce que ce ne serait pas un moyen bien efficace pour affermir dans les droits sentiers de la vertu tel et tel que des occasions malheureuses en avaient éloignés ?

L'austère croix, en disant à tous les membres de la famille, *soyez sobre*, fera régner le bonheur au foyer domestique.

C'est dans cette pensée et la conviction que la Société de la Croix rendrait plus permanent le grand bien opéré pendant les retraites, que nous publions, avec quelques modifications, les *Règles de la Société de la Croix*, si sagement conçues par M. le grand vicaire Mailloux, l'apôtre de la tempérance en Canada.

Nous ajoutons, en appendice, un sermon sur le trafic des boissons. Ce sermon paraîtra peut-être sévère et même dur à quelqu'un; mais, en le lisant, on verra qu'il dit charitablement de dures vérités, et bien à propos. S'il contribue à faire sortir quelqu'un de ce commerce dangereux, ou s'il en éloigne quelqu'autre qui allait s'y engager témérairement, il aura fait un grand bien.

LOUIS GLADU, O. M. I.

(2) A proprement parler, la Ligue de la Croix a été fondée, en Angleterre, par le Père Nugent, de Liverpool, en 1872, et aux Etats-Unis, par le Père Hayes, S. J., à Chicago, en 1883.

 LES MOIS SANCTIFIÉS PAR LA PRIERE

 JANVIER

NOUVEAU MOIS DU SAINT ENFANT JÉSUS

Avec l'office de la nuit de Noël, par le chanoine Ricard. Nouvelle édition augmentée des exercices pour la confession, la communion, la sainte messe, et du petit trésor d'indulgences faciles à gagner.

1 vol. in-32..... \$0.20

PREFACE

Les fidèles nous encouragent à poursuivre le cours de nos petites publications pieuses pour les divers mois de l'année par la faveur avec laquelle ils ont accueilli nos cinq précédents volumes.

Nous leur offrons aujourd'hui, avec la même simplicité et la même confiance, *un nouveau Mois du saint Enfant Jésus*, heureux d'avoir pu, comme pour le *Mois de saint Joseph*, appuyer toutes nos méditations et la plupart de nos exemples sur les opuscules si solides et si pieux que nous trouvons dans les écrits de saint Alphonse de Liguori sur la matière.

Nous étions du reste encouragés dans cette voie par les deux livres si connus et si justement estimés de Mgr GAUME et du R. P. DESJARDINS. Leurs travaux nous ont été quelquefois d'un heureux secours que la gratitude nous fait un devoir de reconnaître.

Daigne le saint Enfant Jésus bénir de sa main humble et puissante une modeste entreprise inspirée par le désir de voir ses divines amabilités de plus en plus connues et aimées.

 VIE DE LA VÉNÉRABLE

ANNA - MARIA TAIGI

Sa vie intime, ses vertus héroïques, ses dons surnaturels, ses prédications
ses miracles, d'après les documents authentiques du
procès de béatification.

Par le R. P. CALIXTE de la PROVIDENCE

5ème édition. 1 vol. in-8..... \$1.25

 LE CURÉ D'ARS

VIE DU VÉNÉRABLE

JEAN - BAPTISTE MARIE VIANNEY

Par M. Alfred MONNIN, Missionnaire

15ème édition. 2 vol. in-12..... \$1.88

R. P. ZAHM, C. S. C.

Auteur de "Science catholique et Savants catholiques."

BIBLE, SCIENCE ET FOI

Traduit de anglais par M. l'abbé J. Fagéolet, du diocèse d'Autun. Seule traduction française autorisée.

1 volume in-12..... 88 ct

Le XIXe siècle est éminemment une époque de fermentation intellectuelle, de découverte, de discussion et de classification. Mais cette ardeur et cette activité de l'intelligence n'est nulle part aussi remarquable que dans les questions qui regardent la science dans ses relations avec la religion. De là l'intérêt éveillé par toutes les découvertes, scientifiques, historiques et archéologiques, qui touchent directement ou indirectement à la Bible, soit pour modifier en quelque manière nos idées sur ce qu'elle contient, soit pour jeter une lumière nouvelle sur les passages difficiles ou controversés. De là aussi l'intérêt qui s'attache aux efforts de ce qu'on a appelé la Haute Critique, appellation assez malheureuse à notre avis, et c'est ce qui explique enfin l'avidité avec laquelle la foule des lecteurs suit les controverses courantes sur l'origine et l'antiquité de notre race, et autres questions semblables que, grâce aux résultats des recherches récentes, nous sommes forcés nécessairement d'envisager sous de nouveaux points de vue. Une connaissance plus étendue des sciences physiques et naturelles, et la longue série des travaux effectués par les égyptologues et les assyriologues, qui ont ajouté à l'histoire une masse énorme de faits nouveaux et importants, ont jeté des flots de lumière sur de nombreux passages de la Bible, jusque-là peu ou point intelligibles, et nous ont fourni des données nécessaires à la solution de beaucoup de problèmes touchant à la fois à la science et à la Bible, et qui s'offraient jusqu'à ces derniers temps à la recherche inquiète de l'esprit comme des mystères entièrement inexplicables.

Ceux qui vèrent toujours la Bible comme un livre révélé de Dieu, malgré les attaques répétées contre son authenticité et son inspiration, aussi bien que ceux qui restent fermement attachés aux enseignements de leur foi, malgré les théories d'une certaine école qui relègue volontiers parmi les imaginations creuses la croyance à un Dieu personnel et à la vérité de la religion, on les accuse aujourd'hui fréquemment de renier leur liberté de penser, et de se placer volontairement eux-mêmes dans un état d'esclavage intellectuel dont le résultat est de les rendre incapables d'apprécier la vraie signification des inductions et des généralisations les plus importantes de la science moderne. Cette accusation a beau être sans fondement, il ne manque pas de gens parmi nous, même intelligents, qui s'imaginent qu'elle est substantiellement vraie.

Rien n'est cependant plus faux et plus déraisonnable. Autant dire que le marin sacrifie sa liberté d'action, parce qu'il tient compte des balises et des fanaux placés le long de sa route dans le

but de lui signaler les récifs et les bas-fonds, et de lui indiquer les endroits où la navigation serait pour son vaisseau impossible ou périlleuse. Les princes de la philosophie chrétienne et les assertions de la foi sont pour l'homme de science ce que les balises et les fanaux sont pour l'homme de mer. Ce sont autant de signaux qui l'avertissent des écueils cachés de l'erreur religieuse et lui désignent la côte traîtresse de la fausse philosophie. Ce sont des lumières dans les ténèbres, qui marquent le chemin qu'il peut suivre avec sécurité en indiquant les bas-fonds perfides où le danger est certain et la ruine inévitable.

De même que le capitaine d'un navire ne renonce pas à l'indépendance de son esprit et ne se détourne pas de la sagesse en suivant les indications du phare et de la bouée, de même le savant ne sacrifie pas sa liberté de penser et ne foule pas aux pieds les prescriptions de la droite raison en se laissant guider par les enseignements d'une foi infaillible ou les paroles divinement inspirées du Livre des livres. Comme la marche du marin est aidée, et non pas retardée, par les nombreux fanaux échelonnés sur son passage, ainsi l'homme de science est assisté matériellement dans sa poursuite de la vérité scientifique par les lumières directrices de la foi qui lui délimitent de manière à ne s'y pas tromper les véritables et sûrs domaines de la science et de la philosophie.

Les vérités religieuses et les vérités scientifiques appartiennent de fait à deux ordres différents, mais néanmoins elles ne peuvent entrer en conflit. Les vérités de la science sont de l'ordre naturel, les vérités de la foi sont de l'ordre surnaturel. Mais elles ont pareillement Dieu pour principe, et comme il ne peut se contredire lui-même, comme la vérité ne peut être opposée à la Vérité, il en résulte que les vérités de foi ne seront jamais en désaccord avec les conclusions certaines de la science. Que nous étudions la Bible ou le grand livre de la Nature, nous avons dans les deux cas sous les yeux une page authentique écrite par le Tout-Puissant, et les vérités que ces deux livres nous révèlent, si nous savons les lire correctement, seront toujours en complète harmonie les unes avec les autres comme avec la Vérité suprême. Donc, le témoignage de la Sainte Ecriture et le témoignage de la création étalée sous nos yeux, loin d'être contradictoires, déposeront toujours en dernière analyse d'une manière identique parce qu'ils sont tous deux un dans leur origine.

Puisque telle est la réalité, on voit que le savant n'est pas seulement éclairé et guidé à travers le dédale de ses travaux, mais qu'il n'a absolument rien à craindre, en ce qui concerne sa foi, des investigations les plus approfondies et les plus pénétrantes poursuivies dans les divers départements des recherches scientifiques et de la critique historique. Au contraire, il salue avec joie chaque contribution nouvelle apportée à la science comme une addition précieuse faite à l'assemblée déjà si vaste de nos connaissances, et dans toutes les lignes de recherche où se lance l'esprit humain il encourage à pousser toujours plus loin les efforts, bien persuadé que les résultats ne seront pas seulement heureux pour

la science, mais qu'ils auront en outre une valeur inappréciable pour fortifier et illustrer davantage les vérités de la religion.

S'il nous fallait une preuve de ces assertions, nous la trouverions dans la vie et les travaux des représentants les plus éminents de la science dans ses diverses branches, et dans les déclarations positives des maîtres les plus autorisés de la pensée dans tous les temps. Copernic, Mersenne, Linné, Champollion, Cuvier, Pascal, Newton, sir Humphry Davy, Faraday, Ampère, Cauchy, Descartes, Jean Müller, Schwann, L. Agassiz, Lenormand, Secchi, Leverrier, Dana, Pasteur, Van Beneden, et une foule d'autres personnages également illustres sont pour nous les immortels témoins de l'unité essentielle qui règne entre les vérités de la foi et celles de la science. Ces grands hommes ont tous gardé pendant toute leur vie cette conviction absolue que le Livre de la nature et le Livre de l'Esprit de Dieu, bien que s'adressant à nous en langages différents, rendent un seul et même témoignage, proclamant une seule et même vérité. En termes éloquents et sublimes, ces deux Livres nous parlent d'un Dieu infini en sagesse, en amour, et en perfection, qui ordonne bien toutes choses, et arrive à ses fins avec une intelligence et une puissance sans bornes.

Non, l'esprit du savant ne porte point d'entraves lors même qu'il arrive à ce savant d'être un homme de foi et de fortes convictions religieuses. Son acception de la Bible ne lui interdit pas la recherche et ne le prive pas de l'usage le plus complet qu'un homme puisse faire de sa liberté de penser. Sa foi le met à couvert du danger comme la lumière du phare préserve le marin du naufrage, mais sans attenter à son indépendance légitime d'esprit ou de volonté. En écoutant la douce voix de la religion, il évite les erreurs de l'athéisme, du panthéisme, du matérialisme et du monisme qui s'insinuent et aujourd'hui dans tant d'intelligences, et qui ont, plus que toute autre chose, mis obstacle aux recherches et retardé le progrès de la vraie science.

Le savant est libre sans doute de rejeter la Bible et de repousser les enseignements de la foi, tout comme il peut arriver que le marin n'entende pas la cloche avertissante et ne voie pas le phare secourable, mais, pour l'un et pour l'autre, c'est à leurs risques et périls. Bien loin de rien gagner par cette folle affirmation d'indépendance, — indépendance qui ne signifie pas liberté et vie, mais témérité et ruine, — on perd, au contraire, inévitablement quelque chose, et cette perte s'aggrave au point qu'en tombant dans l'abîme on en entraîne ordinairement d'autres avec soi. Il y a trop de doute et d'incertitude dans le monde de la science pour qu'il soit permis de refuser l'irréfutable appui de la révélation, trop de brumes et de ténèbres autour des problèmes de la philosophie pour qu'il soit sage de fermer les yeux au soleil de vérité et de négliger le rayon de lumière qui jaillit de la Parole inspirée.

Si j'osais parler de moi-même, — et en cela je serai certainement l'écho des sentiments de tout savant chrétien, — j'affirmerais ici en toute sincérité et loyauté que, durant plus de vingt-cinq ans consacrés à l'étude des questions scientifico-religieuses, je n'ai

jamais éprouvé que les enseignements de ma foi aient jamais embarrassé ma route et restreint ma liberté d'intelligence. Et qu'on n'aille pas croire que c'est parce que j'aurai été quelquefois disposé à *minimiser* la force et l'étendue du dogme, ou bien que j'aurai cherché à détourner de leur sens les déclarations positives de l'Écriture, jamais il n'est venu à ma pensée de faire l'une ou l'autre de ces deux choses. Personne n'est plus opposé que moi au rationalisme en matière de religion, et personne n'est prêt plus que moi à donner un acquiescement prompt et sans condition aux enseignements de l'Église en tout ce qui regarde la foi et la morale.

C'est qu'il y a une différence totale entre le rationalisme en religion et l'usage légitime de la raison dans la discussion des questions de science, d'histoire ou d'archéologie qui peuvent être incidemment mentionnées dans les Écritures, ou qui sont indirectement et de loin en relation avec un enseignement de la foi. Sur tous ces points, je réclame, au même titre que tout le monde, — et l'Église est la première à accorder à l'intelligence ses justes demandes, — je réclame, dis-je, la liberté complète de poursuivre mes recherches d'après les principes et les méthodes de la science, d'une science débarrassée de toutes les entraves d'un étroit dogmatisme à rebours, et non asservie à l'autorité contestable de systèmes surannés ou d'écoles qui ne peuvent se résigner à mourir lors même que depuis longtemps elles ne rendent plus aucun service. Au nombre de ces questions, se trouvent celles qui sont discutées dans les pages suivantes, en particulier celles qui concernent l'Hexaméron de Moïse, le déluge de Noé, l'origine et l'antiquité de la race humaine, la chronologie biblique, pour ne rien dire d'un grand nombre d'autres sujets semblables d'un égal intérêt.

Les deux premières parties de ce volume se composent d'articles, revus et annotés, qui ont paru dans l'*American Ecclesiastical Review*. La troisième et dernière partie renferme une autre série d'articles qui ont été publiés dans l'*American Catholic Quarterly Review*. Ils traitent à peu près le même sujet qu'une série de conférences que j'ai données l'année dernière, à Plattsburgh, N. Y., devant les membres d'École d'été catholique, conférences qui ont eu un certain retentissement et qui ont, pendant quelque temps, fourni matière aux commentaires et à la critique de la presse américaine, séculière et religieuse. Les comptes rendus qui en ont été faits, en particulier par la presse séculière, n'étaient pas seulement bienveillants pour l'auteur, ils démontraient mieux encore l'immense intérêt que l'on portait à ces questions. C'est à la suite de demandes répétées, venant d'Europe comme des États-Unis, que je me suis décidé à réunir ces conférences en volume, dans la pensée qu'elles contribueraient peut-être à faire connaître davantage un sujet dont l'importance et l'intérêt semblent s'accroître chaque jour.

J. A. ZAHM, C. S. C.

LA CHANOINESSE ET LE CHEVALIER DE MALTE

(Suite et fin)

III.

ÉMIGRATION

L'aube aux yeux gris, comme dit Shakspeare, éclairait l'horizon, quand la voiture des deux fugitives passa la frontière. Madame de Tréville embrassa sa fille avec une sorte de joie amère, en s'écriant :

—Faut-il se réjouir en quittant le sol de sa patrie !

Lorsqu'elles furent arrivées à Luxembourg, Just se disposa à les quitter. Madame de Tréville voulut lui offrir une récompense, car Just était pauvre ; mais le jeune homme s'y refusa absolument.

—Vous avez aidé et consolé mon père, dit-il ; c'est moi qui suis votre débiteur.

—Prenez au moins cette bague pour votre mère, reprit Henriette ; vous me la rendrez, si des jours meilleurs se lèvent pour nous.

Le jeune homme prit l'anneau et le mit à son petit doigt ; puis, d'une voix étouffée, il dit :

—Au revoir, notre Dame ! au revoir, mademoiselle !

Il sauta en voiture, et les deux exilés suivirent longtemps des yeux le pauvre paysan qui retournait vers la France.

La province de Luxembourg ne pouvait pas offrir un lieu de refuge aux fugitives ; elles gagnèrent Liège, et de là, la Hollande, et arrivèrent au bout

de huit jours de voyage à Amsterdam. De quelle tristesse poignante leur cœur fut pénétré en entrant dans cette ville, où plus rien ne rappelait la France ! Climat, langage, mœurs, physionomie, tout était changé. Après une nuit d'insomnie passée dans une mauvaise auberge, elles se mirent à parcourir les rues de la ville, décidées à chercher un logement où elles pussent " vivre de privations, " disait la comtesse — ; de travail, " ajoutait Henriette. Elles errèrent dans les rues peuplées, mais silencieuses de la Venise du Nord, sur ses beaux quais ombragés de tilleuls, le long de ses canaux bordés de hautes maisons, élevées sur des marches, et au sommet desquelles la cigogne fait son nid. Un sentiment de curiosité dissipa leur inquiète mélancolie, à l'aspect de cette population étrangère et bigarrée, où le robuste paysan de la Frise coudoyait le Malais maigre et basané ; où la fermière, parée de sa jupe écarlate, de ses voiles de dentelle et de son diadème d'or, se croisait avec la négresse coiffée d'un madras bariolé ; où le bruyant matelot heurtait brusquement de graves personnages vêtus à la mode de Louis XIV. Grands pensionnaires, membres des États, riches armateurs, puissants banquiers, fils de ces hardis soldats, de ces fiers politiques, qui résistèrent à Philippe II, à

l'Angleterre, à la France, et faibles par leurs nombres, menacés par la nature et par les armes de leurs ennemis, fondèrent au milieu des flots la plus riche des Républiques, et s'affermirent par l'union et par la constance.

Ces réflexions occupaient l'esprit d'Henriette, pendant que ses yeux errant sur les enseignes, cherchaient les appartements à louer.

Enfin, une inscription, en hollandais, en français, et en anglais, frappa ses regards. Soutenant son aïeule, la jeune fille entra dans une modeste boutique où l'on vendait des pinceaux et des couleurs, et demanda à voir le logement vacant.

La maîtresse du logis, à l'aide de quelques lambeaux de français, invita les dames à la suivre, et leur montra un petit appartement, meublé d'une manière puritaine, dont l'une extrême propreté faisait tout l'ornement.

— Restons ici, ma fille, dit la comtesse ; cette chambre est assez grande pour y mourir, et je n'ai plus que cela à faire en ce monde. Installons-nous, et quittons cette chambre d'auberge, qui n'est pas à nous, puisqu'elle est à tous.

Henriette obéit, et le soir même leur petit bagage fut arrangé dans les armoires de chêne poli qui garnissaient la chambre à coucher. *Bossuet*, *l'Imitation*, un volume de *Racine*, consolateurs emportés en fuyant, furent posés sur la cheminée de la salle à manger ; Henriette prépara près de la fenêtre une petite table, sur laquelle elle plaça ses godets, ses couleurs, ses vélin, et dès qu'à l'aide de

quelques emplettes, elle fut pourvue aux habitudes et aux besoins de sa grand'mère, la jeune fille se mit au travail, impatiente de réaliser le dessein qu'elle avait conçu.

Elle prit, conseil de son hôte, qui joignait à la vente des couleurs le brocantage des objets d'arts, et d'après ses avis, elle peignit un tableau de fleurs, un autre de fruits et de nature morte, genres auxquels elle s'était particulièrement appliquée, et qu'elle traitait avec une heureuse facilité de pinceau. Les jours qu'elle employa à cette occupation furent des jours d'espoir et de ravissement. Ame forte et qui se relevait dans le malheur, Henriette jouissait d'être elle-même, de se sentir bonne à quelque chose. Elle était heureuse des soins qu'elle rendait à son aïeule, heureuse de son travail, heureuse de ses espérances ; et ce fut avec la plus douce effusion de cœur que, le dimanche venu, elle se réunit dans la chapelle catholique, à la religieuse assemblée des fidèles.

Au bout de trois semaines, ses tableaux furent achevés et vendus pour les colonies, où les habitants, qui sont, eux aussi, des exilés, recherchent ces peintures qui leur rappellent les productions de la mère-patrie.

Le marchand de tableaux demanda d'autres toiles, et Henriette se remit au travail avec une nouvelle ardeur. Elle ne sortait que pour aller à l'église, lieu cheri de refuge et de paix ; au musée, où elle étudiait les œuvres de Rachel Ruysch, de Spaendonck, et des peintres célèbres qui ont reproduit avec le

pinceau les belles fleurs dont la Hollande est idolâtre. Parfois, vers le soir, la douanière et sa fille allaient jusqu'au port, et, silencieuses, appuyées l'une sur l'autre, elles regardaient les fiots, à la même place peut-être où Vondel, le vieux poète, vint s'asseoir durant tant d'années, regardant si la voile de son fils apparaissait à l'horizon(1).—Les heures d'une vie laborieuse coulent rapidement; et quelques années passeront ainsi, sans que leur poids parût trop lourd aux deux exilées.

IV.

L'OFFICIER DE RÉPUBLIQUE.

La nation française avait étendu ses conquêtes; les cavaliers de Pichegru, passant les eaux glacées du Rhin, de la Meuse et du Zuydersée (1794), avaient envahi cette Batavie que les flots n'avaient plus su défendre. La cœur de Henriette palpita, lorsque, accoudée à sa fenêtre, elle vit passer les régiments français, défilant fiers et calmes; lorsqu'elle entendit les sons de la langue maternelle, doux comme une harmonie à l'oreille d'une exilée. Une ivresse guerrière exalta son esprit, lorsque les clairons sonnèrent l'air belliqueux composé pour les paroles de Chenier :

La victoire, en chantant,
nous ouvre la barrière.

—Des Français ! répéta-t-elle avec une émotion de joie.

(1) Vondel, poète hollandais, a fait les tragédies de Ghisbrecht d'Amstel et de Lucifer; on croit que Milton s'est inspiré de cette dernière pour la création de son *Paradis perdu*. Vondel mourut, dit-on, de chagrin, à cause de l'absence de son fils, qui s'était embarqué pour les Indes.

—Des républicains ! des ennemis ! s'écriait madame de Tréville, Hélas ! mon enfant, peut-être nous forceront-ils à fuir de nouveau ? Regarde cette bannière, ce n'est plus celle de Lens et de Fontenoy !...

— Ah ! maman, ces soldats sont si braves ! c'est toujours celle de l'honneur !

En parlant ainsi, elle remarqua que les soldats étaient arrêtés sur la place voisine, les armes en faisceaux, et qu'on leur distribuait des billets de logement. Un officier s'avança vers la maison; Henriette se retira alors de la fenêtre, et reprit ses pinceaux; mais bientôt elle entendit le nouvel hôte entrer dans une chambre voisine, conduit par la maîtresse de la maison, et s'y installer après quelques paroles échangées, auxquelles elle ne prêta nulle attention. Pendant toute la journée, elle entendit les bottes de l'officier qui criaient sur le sable dont la chambre était jonchée, et sa voix qui accompagnait le mouvement régulier de ses pas; le soir, elle l'entendit encore; il chantait; elle fut tout à coup émue, car elle reconnut un refrain familier aux pères de la Lorraine; et, rien que d'entendre cet air plaintif, cet air connu, qui lui rappelait le manoir paternel, elle fondit en larmes.

Mais son attention, un instant attirée par cet incident, fut bientôt distraite par des pensées plus graves; madame de Tréville tomba malade; toute l'affection et tous les soucis de Henriette furent concentrés sur sa vieille mère mourante et sans ressources.

Alors disparurent les jours de

paisible travail, de labeur régulier ; toutes les heures de la jeune fille furent enchaînées au chevet du lit où souffrait son aïeule, les chétives économies, acquises par tant de privations, furent promptement englouties ; et, tremblante, Henriette vit approcher à grands pas l'indigence absolue, l'indigence sans espoir, sans amis, sans protecteurs. Elle vendit peu à peu les objets de peu de valeur (hélas ! en petit nombre) ; elle connut la douleur de voir passer aux mains d'un orfèvre ou d'un brocanteur, de pauvres bijoux, riches des souvenirs de toute une vie ; il ne lui en restait plus qu'un seul, et elle le résolut à en faire le sacrifice.

Elle sortit furtivement et se rendit à la boutique du joaillier, qui, sans, hésiter, lui compta une petite somme en échange de l'objet qu'elle lui offrait, et, les larmes aux yeux, une certaine joie amère dans le cœur, Henriette regagna son logis. Elle ne s'était pas aperçue que l'officier français, son voisin l'avait suivie à sa sortie, et avait observé ses démarches.

Il entra après elle dans le magasin de l'orfèvre, et demanda à voir le bijou que celui-ci venait d'acheter. Le marchand le montra aussitôt : c'était un petit porte-crayon en vermeil, dont le pommeau portait un écusson en losange ; l'officier y jeta les yeux, changea de couleur et dit aussitôt.

—Je l'achète !

Il paya, et sortit précipitamment. Eu peu de minutes, il revint à son logement.

L'hôtesse, d'un air triste, lui dit en mauvais français :

—La vieille dame est bien

mal... *La juffru* (jeune fille) est allée chercher un prêtre.

L'officier, de plus en plus troublé, monta l'escalier, entra, ouvrit doucement la porte de la chambre de Madame de Tréville, et, ne voyant auprès que la servante de la maison, il entra en étouffant le bruit de ses pas.

La mourante avait les yeux fermés ; une courte somnolence l'enlevait au sentiment de ses maux et de sa fin prochaine. L'officier put contempler ce visage pâle, ce front sillonné sur lequel tombaient quelques mèches de cheveux blancs, ces lèvres d'où s'échappait un souffle intermittent et pénible... Il regarda longtemps, s'approcha enfin s'agenouilla près du lit, et colla sa bouche sur la main froide de madame de Tréville.

La servante, surprise, poussait des exclamations en hollandais... Réveillée par cette voix, la mourante ouvrit les yeux ; puis, par un effet surnaturel, elle se dressa sur son séant, et s'écria : — Gaston ! Gaston !

Sa voix avait eu d'abord une faible expression de joie, qui s'éteignit dans l'accent du reproche et de la douleur.

—Va-t'en, continue-t-elle, en ajoutant un faible geste à sa faible voix ; va-t'en ! parjure !

—Ma mère, répondit Gaston, ne me repoussez pas !... Votre cœur m'a reconnu malgré le changement de mes traits ; votre cœur doit vous dire que je ne suis pas indigne de vous.

—Traître à ta foi, à ton pays, à ta famille.

Elle n'acheva point, et lui jeta un triste regard.

—Ma mère, reprit-il, j'ai obéi

à ma conscience, en refusant une carrière où Dieu ne me voulait pas.

Je n'ai pas cru déshonorer ma famille en combattant sous les drapeaux de mon pays, pour défendre les frontières menacées. Cependant, si j'ai failli en n'obéissant pas aux désirs de mon père, en m'enivrant de ces idées d'indépendance, chères aux jeunes âge, je me suis repenti, et je suis encore un homme d'honneur, je suis encore un chrétien...

—Si je pouvais te croire !

Elle secoua la tête ; les douces aigris de la vieillesse troublaient son estprit.

—Ma mère, ajouta le jeune homme, croyez - moi, pardonnez-moi, bénissez-moi.

Elle ne répondit pas.

Au même instant, la porte s'ouvrit : Henriette entra pâle, éplorée, suivie par un vieillard de l'aspect le plus doux et le plus vénérable ; c'était un de ces dignes prêtres que la Révolution française montra aux peuples séparés de l'unité, comme la meilleure apologie de la Religion Catholique, il s'approcha, salua la marquise d'une parole et d'un sourire de paix ; puis, jetant tout-à-coup les yeux sur Gaston, il s'écria :

—Eh quoi ! ne me trompé-je pas ! est-ce bien vous, mon cher libérateur ?

—Que voulez-vous dire, mon père ? Vous connaissez ce jeune homme ? demanda la comtesse étonnée.

—Comme quelqu'un à qui je dois la vie. A Nantes, il m'a

sauvé des fureurs de Carrier ; il m'a donné des habits, de l'argent ; et si je suis ici, c'est à lui seul que je le dois

—Ah ! mon enfant ! dit la bonne dame en joignant les mains.

—J'ignorais son nom.

—Gaston de Tréville, mon père !

—Votre petit-fils ! madame ; eh bien, je le dis pour réjouir votre cœur de mère, il est non-seulement un courageux soldat, mais encore un chrétien sincère...Il en a rempli avec moi tous les devoirs.

La marquise épuisée, mais heureuse, tendit la main à son petit-fils. Henriette s'approcha tout émus.

—Je te la confie, Gaston, murmura madame de Tréville ; sois pour elle un bon frère.

—Ma mère, dit-il, si Henriette y consent permettez qu'elle soit ma femme ; elle m'aidera à servir Dieu.

Madame de Tréville inclina la tête et réunit dans sa main les mains de ses enfants.

Le bonheur avait un peu ranimé ses forces, elle vécut quelque temps, et put bénir l'union des deux cousins que la Providence avait destinés l'un à l'autre.

Gaston ramena Henriette à Tréville, bien de son père qu'on n'avait pu lui arracher ; il fut heureux et béni avec elle, car, dit l'Écriture, *les pères et les mères donnent les richesses, mais c'est le Seigneur qui donne à l'homme une femme prudente.*

CATALOGUE GÉNÉRAL

PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

—Ste-Brigitte au pied de la croix. 1 vol. in-18.....	\$0.25
Piolin (R. P. Dom Paul)—Supplément aux vies des saints et spécialement aux <i>Petits Bollandistes</i> d'après les documents hagiographiques les plus authentiques et les plus récents. 3 très forts volumes in-8, format des <i>Petits Bollandistes</i>	\$6.25
Pitray (Vtesse)—Christophe Colomb, vie populaire. 1 vol. in-12, illustré.....	\$0.20
—Le même, édition de luxe.....	\$0.35
—Ma chère maman, avec portrait. 1 vol. in-12.....	\$0.75
—Mon bon Gaston. 1 vol. in-12.....	\$0.75
Pladys (R. P.)—Une méditation pour chaque jour de l'année. 1 vol. in-18.....	\$0.75
Pladys. <i>Voir St-Alphonse de Liguori.</i>	
Planchard (J.)—Dispenses matrimoniales, règles à suivre pour les demander, les interpréter, les mettre à exécution. 1 vol. in-8.....	\$1.25
—Recueil de prières et d'œuvres pies enrichies d'indulgences. 1 vol. in-18.....	\$0.75
Plantier (Mgr.)—Les Conciles généraux. 1 vol. in-12.....	\$0.50
—Règles de la vie sacerdotale, ou discours de retraites ecclésiastiques. 2 vol. in-8.....	\$1.50
Plat (l'abbé)—Cinquante-deux prênes sur les sacrements. 1 vol. in-8.....	\$1.00
—Cinquante-deux prênes pour le symbole. 1 vol. in-8.....	\$1.00
Pluot (l'abbé).—Prônes, sermons et homélies d'après les prédicateurs contemporains. avec préface et traits historiques. 3 vol. grd in-8.....	\$4.50
—Retraite spéciale de femmes. 1 vol. grd in-8.....	\$1.00
—Retraite spéciale d'hommes d'après les prédicateurs contemporains, avec préface et traits historiques. 1 vol. grd in-8.....	\$1.00

Pœy (l'abbé).—Nouveau mois pratique de St-Joseph 1 vol. in-18.....	\$0.38
—Nouveau mois pratique du très St-Rosaire. 1 vol. in-18, illustré.....	\$0.38
Poindron (l'abbé).—Marie Danré ou la jeune postulante de Marie-Réparatrice. 1 vol. in-12.....	\$0.50
Ponlevoy S. J. (P. A. de)—Vie du R. P. Xavier de Ravignan. 2 vol. in-12, avec portrait.....	\$1.88
Ponte S. J. (Ven. P. Lud. de)—Meditationes de Præcipuis fidei nostræ mysteriis de hispanico in latinum translatae A. Melchiore Trevinnio, S. J., De novo editæ cura Augustino Lehmkuhl, S. J., cum duabus appendicibus. 6 vol. in-12.....	\$4.25
Pontificale Romanum. 1 vol. in-12.....	\$0.75
Portmans (A. M.)—Exercitia spiritualia per meditationem et usum. S.S. Rosarii. 1 vol. in-18.....	\$0.50
Postel (l'abbé).—Une fleur chaque matin. 1 vol. in-18.....	\$0.40
Postel (Mgr V.)—Histoire de l'Eglise depuis Notre-Seigneur jusqu'au pontificat de Léon XIII. 1 beau vol. grd in-8, illustré de 115 gravures.....	\$1.25
—Le bon ange de la confirmation. 1 vol. in-18.....	\$0.50
—Les douleurs de la vie, la mort, le purgatoire. Espérance et Consolation. 2e édition, 1 fort vol. in-12.....	\$0.88
Poujoulat (M.)—Histoire de St-Augustin, ouvrage couronné par l'Académie française. 2 vol. in-8, avec portrait.....	\$1.50
Poulain S. J. —Le mystique de St Jean de la Croix. Brochure in 18.....	\$0.15
Pourquoi sommes-nous catholiques et non protestants? discussion au point de vue de l'écriture, du bon sens et des faits. Traduit de l'anglais avec autorisation de l'auteur, par un prêtre du Clergé de Paris, 8e édition, revue et corrigée. 1 vol. in-12.....	\$0.25
Pouvoir (Le) miraculeux du Memorare ou Souvenez-vous. Opuscule à.....	\$0.05
Pradal (l'abbé J.)—St-Joseph, ses titres, ses vertus. 1 vol. in-12.....	\$0.63
Pradel (R. P.)—Le Rosaire, médité et récité d'après la méthode de St-Dominique. 1 vol. in-18.....	\$0.50
—Manuel du Très Saint Rosaire. 1 vol. in-18.....	\$0.40
Pradier (l'abbé).—St-Dominique. 1 vol. in-12.....	\$0.25
—St-François de Paule. 1 vol. in 12.....	\$0.25

Prælectiones Juris Canonici ad Methodum decretalium Gregorii IX exactæ quas in Scholis Pontificii seminarii romani tradebat Philippus de Angelis, canonicus literianus, Devotus Memoriam et amicitiam ejus prosecutus curavit <i>Nazarenus Gentilini</i> . Tomi quarti, Pars unica, grd in-8.....	\$1.80
Pralon S. J. —Lionel Hart, engagé volontaire glorieusement tombé au Tonkin, à vingt ans. 1 vol. in-8, 23 gravures.	\$0.50
Pratiques de dévotion pour honorer la Sainte Vierge , tirées de la vie des Saints qui l'ont aimée le plus tendrement. 1 vol. in-18.....	\$0.25
Prière (La) selon les Pères Bourdaloue et de Ravignan. 1 vol. in-12.....	\$0.38
Profillet (l'abbé). —Les Saints Militaires, martyrologes, vies et notices. 6 vol. in-12	\$6.00
Provost (l'abbé). —Fleurs des petits Bollandistes.—Vie des Saints pour tous les jours de l'année, ouvrage approuvé par Mgr Tregaro, évêque de Seez. 2 beaux vol. in-8....	\$2.00
Pruner (Dr J. Ev.) —Théologie morale, traduction de l'abbé Bélet. 2 vol. in-8.....	\$3.75

Le TRAITÉ FRANCO-CANADIEN (CONSERVES
 étant ratifié, nous avons changé nos * * * * *
 prix des différents produits fran-) ALIMENTAIRES
 çais tels que

PATES, FRUITS SECS, VINS, ETC.

Ecrivez pour nos prix avant d'acheter ailleurs.

LAPORTE, MARTIN & Cie.,

EPICIERS EN GROS

* * * * MONTREAL.

En écrivant mentionnez le " PROPAGATEUR "

J. F. BANISTER

MAGASIN DE CHAUSSURES "BLOCK QUEEN"

2243 RUE SAINTE CATHERINE

Coin de la rue Victoria

Fournit les Ecoles et les Convents, de chaussures de première qualité de toutes les descriptions et à très bas prix.

MARCHANDISE AMERICAINE TOUJOURS EN MAIN

Venez examiner notre assortiment et voir nos prix. Vous êtes les bienvenus.

LORGE & CIE

CHAPELIERS

21 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Premiers prix aux expositions

GAGNIER & LEFEBVRE

SUCCESEURS DE H. A. MILLER

PEINTRES DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Tapissiers et Décorateurs,

Doreurs, Vitriers, Imitateurs,

Blanchisseurs, etc.

No. 1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

LAMOTHE, TRUDEL & TRUDEL,

AVOCATS

35 Rue Saint-Jacques.

Téléphone Bell 1524.

FERDINAND ARCHAMBAULT.

VALISES, SACS DE VOYAGE, &c.

FAITS ET RÉPARÉS.

1617 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.



INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2032 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de Kneipp.

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

APPLISSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés.

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 3 h. à 5 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

VIE DE MARIE LATASTE

Sœur coadjutrice de la société du Sacré-Cœur de Jésus

Par une religieuse de la même Société

In-12..... \$0.40